

Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 10 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 04 février 2022 à la salle Jean Ferrat à Malemort, s'est réuni en séance publique et par retransmission en direct sur la page Facebook de la ville, sous la présidence de Monsieur Laurent DARTHOU – Maire.

Membres présents :

M. Laurent DARTHOU-Maire, M. Alain RIGOUX, Mme Florence DUCLOS, M. Christian MANIERE, Mme Christiane PICARD, M. Mathias MAZERON, Mme Nadine PICON-CHENE, M. Eddie MARCOS, Mme Annie REYNAUD, M. Laurent DONADIEU - *maires adjoints*
M. Fernand LARIVÉE, M. Jean-Paul AVRIL, Mme Béatrice FALZON, M. Patrice PRIMAULT, M. Denis LEMIERE, Mme Nadine LACHAUD, M. Walter MAMMOLA, Mme Annie BRANDY, Mme Laurence BOUILLAGUET, M. Éric VERGNIOLE, M. Stéphane SERRE, Mme Fabienne BENOIT, Mme Karine ROCHE, M. François PRINCE-BOUILLAGUET, Mme Julie JOSSET, Mme Lesly TESSON, M. Jean-François LABORIE, M. Patrice MARCHOU, Mme Delphine MARTINAUD, Mme Nathalie LEUWERS, M. Frédéric FILIPPI, Mme Liliane PAROT - *conseillers municipaux*

Membre absent ayant donné pouvoir :

M. David DAUGE (à M. Eddie MARCOS).

Membre absent : /

DECISIONS

↓ Monsieur le Maire rend compte de treize décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

V-2021/84	Acceptation du legs de l'Union Départementale des Enseignants de la Conduite – Montant : 1 489,26 €
V-2021/85	Convention de formation avec la société ARPEGE, pour une action de formation professionnelle continue intitulée « Formation au logiciel CONCERTO OPUS » du 19 janvier au 04 mars 2022
V-2021/86	Convention de formation avec la société ARPEGE, pour une action de formation professionnelle continue intitulée « Formation au logiciel CONCERTO MOBILITE OPUS » du 07 au 22 mars 2022
V-2021/87	Convention de formation avec la société ARPEGE, pour une action de formation professionnelle continue intitulée « Formation au logiciel ESPACE CITOYENS PREMIUM » du 10 mars au 22 avril 2022
V-2021/88	Accord cadre à bons de commande pour la fourniture de denrées alimentaires pour les années 2022 à 2025
V-2021/89	Cession de matériels communaux – Recette : 2 485 Euros
V-2022/1	Convention triennale « tarification sociale des cantines scolaires » avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour le compte et au nom du Ministère des solidarités et de la santé – demande de subvention à l'Etat
V-2022/2	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du dispositif « Ecole Numérique 2022 »
V-2022/3	Contrat de maintenance d'un copieur avec la Société KOESIO Aquitaine
V-2022/4	Renouvellement d'adhésion pour 2022 à une association dont la commune est membre : Centre National des Villes et Villages Fleuris - CNVVF
V-2022/5	Contrat de fourniture d'électricité pour le site de la place des Saulières (ex. trésorerie) avec la Société Electricité De France « EDF » pour un volume global annuel de 10 000kWh
V-2022/6	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 pour l'installation d'un système de diffusion des séances du conseil municipal et l'organisation de visioconférences
V-2022/7	Marché public de services pour une prestation d'éducation musicale pour 2021/2022 avec l'association Ecole de Musique de Malemort, dans les écoles élémentaires de Jules Ferry et Puymaret

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, a nommé Madame Lesly TESSON pour remplir les fonctions de Secrétaire (article L. 2121-15 du CGCT).

-Approuvé à l'unanimité-

V-20220210/1 : Créations d'emplois pour accroissement saisonnier d'activité sur le temps extrascolaire

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/2 : Créations d'emplois

Rapporteur : Madame DUCLOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/3 : Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire

Rapporteur : Madame DUCLOS

LE CONSEIL MUNICIPAL A DEBATTU SUR CES GARANTIES

V-20220210/4 : Désignation d'un nouveau Directeur – Régie à personnalité morale et autonomie financière « Malemort Organisation »

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/5 : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Corrèze – révision 2020-2026

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/6 : Désignation de représentants à la Commission intercommunale pour l'accessibilité

Rapporteur : Madame REYNAUD

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/7 : Convention d'adhésion à Voisins Vigilants

Rapporteur : Monsieur MARCOS

ADOpte A L'UNANIMITE

M. Laborie, M. Marchou, Mme Martinaud, Mme Leuwens, M. Filippi, ne prennent pas part au vote

V-20220210/8 : Modification du nom de la voie « rue du 19 Mars 1962 » en « rue du 11 Novembre 1918 »

Rapporteur : Monsieur RIGOUX

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/9 : Dénomination de voie « impasse Balzac »

Rapporteur : Monsieur RIGOUX

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/10 : Vote du débat d'orientation budgétaire

Rapporteur : Madame DUCLOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/11 : Révision de l'autorisation de programme de l'ALSH de Puymaret

Rapporteur : Madame DUCLOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/12 : Adoption de l'autorisation de programme du Cœur de Ville et autorisation du Maire à demander les subventions s'y rapportant

Rapporteur : Madame DUCLOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/13 : Obligation d'ensevelissement lors du carnaval de Malemort

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220210/14 : Modification du règlement intérieur du conseil municipal – article 32

Rapporteur : Monsieur MARCOS

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Malemort pour être affiché le **15 FEV. 2022** conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 11 février 2022

Monsieur le Maire,
Laurent DARTHOU



